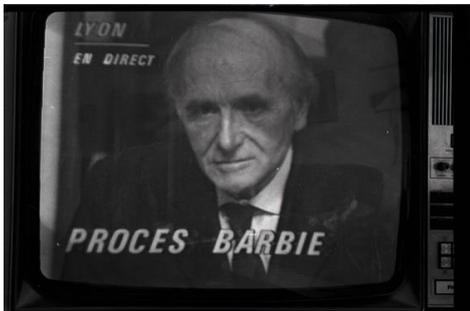




*« Cette dame vous reconnaît formellement. Vous avez entendu son témoignage. Qu'en pensez-vous ?
« Je n'ai rien à dire »
Klaus Barbie devant Julie Franceschini, 18^e audience*



© Le Progrès de Lyon

Commissariat scientifique :

Dominique Missika, historienne, éditrice, productrice

Recherche et documentation :

Karen Taieb, responsable du service Archives et Sophie Nagiscarde, responsable du service Activités Culturelles au Mémorial de la Shoah.

Muséographie : Patrick Absalon

#ExpoProcesKlausBarbie

Minisite internet:

expo-proces-klaus-barbie.memorialdelashoah.org

Mémorial de la Shoah

17, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris 4
Tél. : 01 42 77 44 72

Ouvert tous les jours sauf le samedi, de 10h à 18h et le jeudi jusqu'à 22h

Métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville
Entrée libre

www.memorialdelashoah.org

Contact presse

Claire Jeandel

Tél. : 01 53 01 17 39

claire.jeandel@memorialdelashoah.org

exposition-dossier

Du 30 mars au 15 octobre 2017

30 ANS APRÈS, LE MÉMORIAL DE LA SHOAH PRÉSENTE L'EXPOSITION

**LE PROCÈS
KLAUS BARBIE.
LYON, 1987**

Le 11 mai 1987 s'ouvre devant la cour d'assises du Rhône le procès de Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon durant l'Occupation. C'est le premier procès pour crime contre l'humanité en France. Pour la première fois aussi, en vertu d'une loi voulue par Robert Badinter, alors garde des Sceaux, un procès d'assises est filmé. À l'occasion du 30^e anniversaire de cet événement retentissant, l'exposition retrace le déroulement du procès (37 jours d'audience, 107 témoins, 42 avocats) qui a marqué un tournant dans l'éveil de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et a libéré la parole des victimes.

Militaire allemand, officier SS sous le régime nazi, Klaus Barbie entre en novembre 1942 au Kommando de la SIPO-SD de Lyon, dont il prend rapidement la direction. Il est responsable du département IV, la police secrète d'État, qui dépend du RSHA., l'Office central de sécurité du Reich. À Lyon, il fait régner la terreur, commande des exécutions, des arrestations et des rafles de Juifs, ce qui lui vaut à l'époque le surnom de « boucher de Lyon ». Le 21 juin 1943, il arrête à Caluire Jean Moulin et le torture à mort. Réfugié en Bolivie après-guerre, il sera livré à la justice française le 5 février 1983. Les charges relevées contre lui seront : la rafle de l'Ugif rue Sainte-Catherine du 9 février 1943 (86 personnes arrêtées dont 79 déportées à Auschwitz), la rafle des enfants d'Izieu du 6 avril 1944 (44 enfants de 4 à 17 ans gazés dès leur arrivée à Auschwitz), et le dernier convoi des déportés du 11 août 1944. À l'issue du procès, Barbie est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Cette exposition rassemble de **très nombreux documents inédits**, dont ceux qui ont servi à Serge et Beate Klarsfeld pour traquer Barbie, les enquêtes des services secrets, les interrogatoires de l'accusé, les notes du président de la cour d'assises, mais aussi les moyens d'enregistrement des débats (appareil de sténotypie, emplacement des caméras, cassettes d'enregistrement, etc..). La pièce maîtresse de l'accusation, le télégramme envoyé par Barbie après la rafle des 44 enfants d'Izieu et conservé au Mémorial de la Shoah, sera notamment présentée. De larges extraits des audiences et des journaux télévisés de l'époque rendent compte de l'onde de choc provoquée en France et à l'étranger et mettent en lumière le réveil de la mémoire juive et résistante après le procès.